



## COMMISSION PARITAIRE DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MEDICALE EXTRA HOSPITALIERS

---

Objet : Rapport de branche des Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers

Paris, le 29 aout 2016

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Comme toutes les professions, **notre branche Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers** doit pouvoir disposer d'éléments statistiques précis à la fois sur nos activités économiques et sur les nombreux emplois que notre secteur représente. Ceci est indispensable dans toutes nos relations avec nos Ministères de tutelle Santé, Travail, Finances et Budget, CNAM-TS pour défendre et promouvoir nos métiers auprès des pouvoirs publics, des patients, des prescripteurs, des fournisseurs.

La Commission de la Convention Collective des laboratoires, après avoir consulté plusieurs cabinets, à retenu le Cabinet « Institut I+C » pour cette mission.

Les trois syndicats de Biologistes SDB, SLBC et SNMB vous appellent à participer à ce questionnaire.

Le Cabinet I+C en charge de réaliser ce rapport de branche détaillée du secteur des Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers agit dans **le plus strict respect du secret professionnel**.

En tant que société d'études indépendante, l'**Institut I + C** assurera le dépouillement et le traitement de votre questionnaire sous la forme de statistiques globales en garantissant **une scrupuleuse confidentialité** concernant l'ensemble des informations recueillies à cette occasion. Conformément à la loi Informatique et Liberté, vos réponses seront strictement anonymes.

Nous attirons votre attention sur le fait que la fiabilité de cette étude repose sur votre participation et sur la qualité des informations fournies par vous. C'est pourquoi nous insistons pour que vous preniez le temps de répondre au questionnaire ci-joint.

Sûr que vous comprendrez l'importance de cette enquête, nous vous demandons d'y répondre dans les meilleurs délais et au plus tard avant **le 20 septembre 2016**.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration et du bon accueil que vous réserverez à ce questionnaire et aux enquêteurs de l'Institut I+C.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher confrère, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

La Commission Convention Collective  
des Laboratoires de Biologie Médicale